

Liberté Égalité Fraternité



Saint Vincent de Tyrosse, le 16 novembre 2023

Le Proviseur, M. Thierry GRECO

Le Proviseur,

Aux

Affaire suivie par : Mme Cynthia FOUQUER Tél : 05 58 77 30 18

Mél : ce.04009<u>33x@ac-bordeaux.fr</u>

Elèves des classes de Terminales durant l'année scolaire 2022-2023

Objet : Remise des diplômes du baccalauréat général et technologique - session 2023

Madame, Monsieur,

Je vous informe que vous pourrez retirer votre diplôme du baccalauréat général et technologique (session 2023) le samedi 16 décembre 2023 de 9h00 à 12h30 au Lycée Sud des Landes en salle polyvalente.

Pour retirer votre diplôme, vous devrez présenter obligatoirement une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire ou carte vitale avec photographie), et vous aurez à dater et à signer la liste d'émargement pour attester que le diplôme vous concernant vous a bien été délivré.

Si vous ne pouvez pas venir, vous avez la possibilité de demander à un tiers de retirer le diplôme à votre place. Ce dernier devra se présenter **avec sa pièce d'identité** <u>et avec une photocopie de la vôtre qui devra être imprimée sur papier</u>. Il datera et signera donc la liste d'émargement à votre place. J'attire votre attention sur le fait <u>qu'aucune photocopie ne sera effectuée dans l'établissement</u> et qu'à défaut des pièces demandées, le diplôme du baccalauréat ne pourra pas être délivré à la personne que vous aurez désignée.

Enfin, si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer ou de vous faire représenter, il sera possible de venir retirer le diplôme dans l'établissement à partir du lundi 18 décembre 2023 <u>uniquement sur rendez-vous</u>, en appelant le 05.58.77.30.18.

Il est également possible de vous adresser le diplôme par voie postale. Vous devrez dans ce cas, adresser à madame FOUQUER une enveloppe 24 x 32 affranchie à la valeur d'un envoi recommandé de 50g avec accusé de réception et libellée à votre adresse, ainsi qu'un coupon de recommandé avec accusé de réception que vous devrez retirer auprès d'un bureau de poste et remplir à vos nom, prénom et adresse (opération réalisable pour la France métropolitaine, Monaco et Andorre uniquement).

Le diplôme étant unique ; il vous appartiendra d'en faire des copies et/ou de le numériser. Vous devrez le signer et conserver l'original en lieu sûr car **aucun duplicata ne sera délivré**. En cas de perte, de vol ou de destruction, seule une attestation de réussite peut être établie par le rectorat.

J'ajoute enfin que si vous n'avez pas restitué les manuels scolaires qui vous ont été prêtés par le lycée, vous ne pourrez pas retirer votre diplôme. Aussi, si vous êtes dans cette situation, vous devrez impérativement les rapporter avant le 15 décembre 2023.

Dans l'attente de vous accueillir, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les plus cordiales.

LYCEE SUD DES LANDES
11 Voie Romaine
BP 22
40231 SAINT VINCENT DE TYROSSE

Thierry GREC